



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture
Service de l'action sociale
Office de l'asile

Departement für Gesundheit, Soziales und Kultur
Dienststelle für Sozialwesen
Amt für Asylwesen

Restaurant "Le temps de vivre" Rencontre interculturelle et formation aux métiers de la restauration

26 | 07 | 2016



PRESSE



21 juillet 2016

Insertion professionnelle
Ouverture du restaurant "Le temps de vivre" aux Mayens de Chamoson

Madame, Monsieur,

Le Service de l'action sociale inaugure un nouvel espace public de restauration et de formation au Foyer d'accueil pour candidats réfugiés "Le temps de vivre" aux Mayens de Chamoson.

Ce restaurant s'inscrit dans le double contexte de la rencontre interculturelle et de l'insertion professionnelle.

Pour vous présenter ce projet, la conseillère d'Etat **Esther Waeber-Kalbermatten** vous convie à un **point de presse**

mardi 26 juillet à 10.30 heures
Restaurant "Le temps de vivre"
Mayens de Chamoson

La cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture sera accompagnée de **Jérôme Favez**, chef du Service cantonal de l'action sociale et **Claude Crittin**, président de la Commune de Chamoson, ainsi que de **Roger Fontannaz**, chef de l'Office de l'asile

La documentation vous sera remise sur place. Vous la trouverez également, comme de coutume, sur le site internet www.vs.ch dans la rubrique "communication et médias".

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

André Mudry
Chef de l'information





26 juillet 2016

Insertion socioprofessionnelle Réouverture du restaurant « le Temps de vivre » aux Mayens de Chamoson

(IVS).- Le 29 juillet prochain, le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture procédera à la réouverture du restaurant de l'auberge « le Temps de vivre » aux Mayens de Chamoson. Cet établissement occupera des personnes bénéficiaires de l'aide sociale, résidant en Valais ou issues de la migration, engagées dans un processus d'insertion socioprofessionnelle. Elles recevront une formation pratique basée sur l'exercice des métiers de la restauration. Le restaurant sera ouvert au public du mercredi au dimanche, de 7.00 à 23.00 heures et offrira des mets traditionnels et exotiques.

Le Canton du Valais a loué durant l'année 2015 l'auberge « le Temps de vivre » aux Mayens de Chamoson. La partie hébergement de ce bâtiment a été reconvertie en foyer pour candidats réfugiés, dont le restaurant a été entièrement rénové par les ateliers « métiers du bâtiment » de l'Office de l'asile. Il ouvrira ses portes au public le 29 juillet, par le biais d'un projet d'insertion conduit par le Service de l'action sociale.

Les bénéficiaires de ce projet pourront être aussi bien des personnes issues de la migration que des personnes au bénéfice de l'aide sociale résidant en Valais. Elles seront encadrées et formées par des professionnels des domaines de la cuisine et du service.

Ce type de mesure de réinsertion, ancré dans la réalité du terrain, offre aux participants les meilleures chances d'acquérir une expérience pratique qui leur permettra de trouver plus facilement un emploi ordinaire, source d'autonomie sociale et financière.

La mise en situation réelle représente également une opportunité de créer un lieu de rencontre et d'échange, renforçant l'intégration de ces personnes avec la population en vue d'une meilleure compréhension et acceptation mutuelles.

Personnes de contact :

- **Esther Waeber-Kalbermatten**, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, Tel. 079 248 07 80
- **Jérôme Favez**, chef du Service cantonal de l'action sociale, Tel. 027 606 48 05
- **Claude Crittin**, président de la Commune de Chamoson, Tel. 027 305 10 30





LE SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Le service de l'action sociale (SAS) élabore et pilote des mesures de politique sociale et veille à la mise en place de moyens garantissant aux divers bénéficiaires une aide efficace.

Rattaché au Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, il a notamment pour mission de mettre en œuvre et d'améliorer en permanence les dispositifs cantonaux en matière d'aide sociale, d'aide aux victimes d'infraction et d'aide aux personnes relevant du domaine de l'asile. Afin de mener à bien ses mandats, le SAS dispose de trois offices distincts :

- **l'Office de coordination des institutions sociales**, qui assure la coordination au sein du canton entre les différents acteurs du domaine du handicap,
- **l'Office de l'asile**, qui coordonne les activités en relation avec l'assistance, l'hébergement, la formation et l'intégration socioprofessionnelle des personnes relevant du domaine de l'asile,
- **l'Office de coordination des prestations sociales**, qui coordonne les activités en relation avec l'assistance matérielle et financière, la formation et l'insertion socioprofessionnelle des personnes résidant en Valais au bénéfice de l'aide sociale.

INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

Le SAS développe une politique d'insertion sociale et professionnelle uniformisée sur l'ensemble du territoire cantonal.

Par le développement de programmes d'insertion professionnelle spécifiques, le SAS souhaite donner des notions pratiques et concrètes aux personnes participant à ses projets en vue de favoriser une insertion dans le marché du travail ordinaire.

Les mesures professionnelles ont ainsi pour but d'encourager l'accession à l'autonomie, par le développement et la valorisation de compétences utiles à une insertion et en stimulant les capacités d'apprentissage et d'intégration des participants.

L'engagement de partenaires reconnus, lors de la mise en place de projets, est une condition indispensable pour atteindre les objectifs fixés.

Dans le secteur hôtellerie – restauration, des partenariats spécifiques sont développés avec, notamment, le Service de la formation professionnelle de l'Etat du Valais, ainsi qu'Hôtel et Gastro formation Valais afin de valoriser les formations dispensées. La reconnaissance institutionnelle de pratique professionnelle (RIPP) résulte de cette collaboration et répond aux attentes du marché du travail. L'implication de partenaires externes reconnus est aujourd'hui essentielle pour garantir une formation de base en adéquation avec la réalité du terrain.

<https://www.vs.ch/web/sas/accueil>











